

DÉPORTÉ P  
NE.

Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. : B. 594 du 7 novembre 1946).  
DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

**SIMIER** *Emilie*  
*Lucienne*  
célébraire  
Municipal de *Filles*  
Auzers (40 et 4)



*Marie Anne*  
*1905.*  
*Mme Montlevain (M.L.)*  
*Mme Montlevain*  
*Pierre Montlevain*  
Délivré par : **LUTETIA**  
Montevault.



Déporté le : *14 Juin 1944.*

1947  
6 MAR 1947  
CARTE  
DE LA RÉSISTANCE.

## À propos de ...

# ANGEVINES DANS LA RÉSISTANCE (1940-1944)

De 1940 à 1944, l'Anjou, comme la majeure partie du pays, est occupé par les troupes allemandes, conséquence de la défaite française de mai-juin 1940. Une minorité de Français refuse de se résigner et entre en résistance.

Parmi ces résistants, des femmes, nombreuses, qui se sont engagées pour suivre leur mari dans l'action, d'autres par conviction politique ou personnelle, d'autres enfin parce qu'elles étaient déjà unies par des liens professionnels.

Ces femmes ont participé aux différentes formes d'action contre l'occupant allemand ou l'État français de Vichy. Souvent utilisées comme agents de liaison par les réseaux qui les considéraient comme moins suspectes aux yeux de la Gestapo ou de la Milice, elles s'occupaient aussi de la diffusion de tracts et journaux clandestins, menaient des opérations d'espionnage pour le compte des services de renseignement britanniques ou encore organisaient la fuite et l'évacuation de prisonniers évadés, d'aviateurs alliés ou de réfractaires au STO. D'autres enfin œuvraient à cacher des Juifs menacés de déportation.

Dénoncées ou trahies, elles subirent le même sort que les hommes dans les prisons puis les camps de concentration. Celles qui survécurent témoignèrent sans relâche de leur histoire, persuadées qu'il leur appartenait de transmettre le souvenir de cette armée des ombres qui se conjuguaient au féminin.



Modèle n° 1 (Circulaire n° 050 T. L. : B. 594 du 7 novembre 1946).  
DEMANDE DE LA CARTE  
DU COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RÉSISTANCE.

Avis très important. — Il est du plus grand intérêt pour le postulant de répondre avec le maximum de soin et de précision à chaque question posée dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer ses titres.

NOM (1) : **CANONNE**  
Prénoms (2) : *Camille*  
Pseudos (3) : *Marie Jacquet*  
Situation de famille : *H.P. 113*  
Profession : *Maître d'école*  
Nationalité : *française*  
Adresse actuelle : *3 Rue Paul Buissonnet*

Situation militaire (postérieure au 17 juin 1940) : **Néant**

Promotions ou décisions intervenues depuis la libération :

- 1) Médaille de la Résistance
- 2) Croix de Guerre avec palmes
- 3) Proposée pour la Médaille de la Résistance

Situation civile sous l'occupation jusqu'à la libération (lieux et dates) :



## EUGÉNIE «NINETTE» POILANE : UN PARCOURS D'EXCEPTION (1906-2002)



Originaire de Saint-Pierre-Montlimart, Eugénie Poilane est une infirmière de trente-cinq ans qui, révoltée par la défaite, s'engage dans la France combattante dès le mois d'octobre 1940. Sans conviction politique particulière, elle répond ainsi à l'Appel du Général de Gaulle. Sous le pseudonyme de « Ninette », elle devient l'une des figures marquantes de l'Armée Secrète en Anjou. D'abord à titre individuel puis au sein des principaux réseaux de résistance angevins (*Honneur et Patrie*, *Libération-Nord* et *Cohors-Asturies*), elle mène des actions de propagande puis de renseignement au profit de l'Angleterre, d'aide aux prisonniers évadés ou aux réfractaires du STO et organise des groupes de résistance dans les Mauges. Dénoncée par un faux résistant, elle est arrêtée par la Gestapo et la Milice en mars 1944, emprisonnée et torturée à la prison d'Angers avant d'être déportée aux camps de Ravensbrück puis Buchenwald. Rescapée, elle deviendra l'un des témoins majeurs de la Résistance et de la Déportation en Anjou jusqu'à sa mort en 2002.

► **Document 1.**  
Extrait du récit de  
« Ninette » Poilane  
relatant son arrestation,  
c.1950  
(1669 W 57).

Le Colonel Zengerlin alias La Croix recherché activement par la Gestapo est déposé en raison de son activité.  
Rochas Barnésiat, du Réseau de Cohors aîné de Tours réfugié à Roussay en (Maine et Loire) espionne le Colonel Zengerlin.  
Rochas - faux résistante acquiert la certitude que je suis seule à connaître le repaire du Colonel. Il apprend ceci à la Raffinerie Say à Naulé.  
Pour avoir le Colonel Zengerlin - Rochas me vend à la Gestapo de Tours le 31 Mars 1944.  
Et la dernière seconde le nécessaire est fait.  
Je réussis à sauver le Colonel Zengerlin qui pourra échapper aux fourchettes de la Gestapo.  
Arrêtée le 31 Mars 1944.  
Prison de Tours et Angers. (au secret 11 interrogatoires de nuit - Tortures - pendaison par les poignets - Brulures de mains - mise au poteau - Simulation d'exécution - coups de schlague - chaque jours de pieds et de poing - nombreux -  
Déportée le 14 Juin 1944.

► **Document 2.**  
Certificat pour service  
rendu du Maréchal  
Montgomery,  
6 mai 1946  
(1669 W 57).

BY this  
CERTIFICATE OF SERVICE  
I record my appreciation of the aid rendered by  
POILANE EUGENIE  
as a volunteer in the service of the United Nations  
for the great cause of Freedom.  
B.L.MONTGOMERY  
Field Marshal  
Commander in chief, 21st Army Group  
DATE ... 6 MAI 1946  
SERIAL N° F/1333

### Questions

1. Pourquoi Eugénie Poilane utilise-t-elle un pseudonyme durant l'Occupation ?
2. Doc.1. Quelles sont les conditions de son arrestation puis de sa détention ?
3. Doc. 2. Qui est le Maréchal Montgomery ? Traduisez ce document.

## RÉSISTER EN FAMILLE : BARBARA STIRLING-CHATENAY (1891-1966)



Résister est souvent un engagement familial. Le réseau *Honneur et Patrie*, créé en août 1940 par Victor Chatenay, compte 34 couples impliqués sur les 296 agents ; à commencer par la famille du fondateur. Barbara Stirling, d'origine écossaise, épouse de Victor Chatenay, va participer ainsi que leurs cinq enfants aux premières actions de résistance du réseau dans la filière évasion. En mars 1942, les services de police allemands suspectent la famille Chatenay ; les époux sont l'un après l'autre interrogés puis relâchés. La famille quitte l'Anjou et se réfugie à Loches et Châteauroux puis finit par être contactée à Paris par un réseau de renseignement britannique : le réseau *Jade-Fitzroy*. Après le départ de son mari pour Londres où il rejoint l'Intelligence service,

Barbara Stirling poursuit des activités clandestines de renseignement. Elle est arrêtée une seconde fois, le 5 janvier 1944 à Paris puis déportée à Ravensbrück où elle est libérée en avril 1945.

► **Document 3.** Fiche de déporté politique, 27 juin 1946 (1669 W 28).

MINISTÈRE  
DES ANCIENS COMBATTANTS  
ET VICTIMES DE LA GUERRE  
PRISONNIERS - DÉPORTÉS  
RÉFUGIÉS

Direction Départementale  
de Maine-et-Loire

REPUBLICQUE FRANÇAISE

FICHE MODELE 32.

DÉPORTÉ POLITIQUE

NOM (en capitales) : CHATENAY

Pseudonyme : BONNIGAL CHEVALIER - BERNARD - CHARPENTIER

Prénoms : BARBARA EDITH

Date et lieu de naissance : 3 juin 1891 à LONDRES (Angleterre)

Adresse actuelle : L'AROMANERIE St BARTHELEMY d'ANJOU (Maine)

Domicile légal (adresse habituelle) : "

Domicile légal avant l'arrestation : 37, Rue de Mogant 10<sup>ème</sup> PARIS

Rapatrié le : 19-8-45 Carte N° 1595522 Délivré par : Centre d'Accueil de Paris.

Quel organisme avait émis l'ordre de paiement de la prime de 5.000 francs : Centre d'Accueil de Paris

Quel organisme a payé la prime de 5.000 francs : Perception de Frelonge (Maine)

Je demande à être payé par le percepteur de \_\_\_\_\_

Arrêté le : 4 janvier 1944 Déporté le : 18 Avril 1944

► **Document 4.** Extrait de *Mon journal du Temps du Malheur*, par Victor Chatenay. Angers, *Courrier de l'Ouest*, 1967 (BIB 5470).

« Elle fut arrêtée [5 janvier 1944] et emmenée avenue Henri-Martin. Elle avait sur elle le plan de Cassel avec le résultat et les effets du dernier bombardement allié, et le plan d'une rampe de lancement V1. Et commencèrent les interrogatoires et les tortures. Au lieu de refuser de répondre, elle donna une fausse adresse, puis une deuxième, puis une troisième, chacune étant obtenue par une séance de baignoire où elle perdait connaissance, et elle était ranimée avec un petit verre de bon cognac et l'aimable tortionnaire engageait une conversation d'homme du monde où l'on parlait aimablement de l'Angleterre. Mais à la fin, furieux, voyant que Barbara les avait fait courir pour rien avec des fausses adresses, elle lui dit : « Je pense bien que vous n'hésitez pas à me tuer » ; - « Non, nous allons vous envoyer crever en Allemagne ». Et il lui demanda : « Que vouliez-vous faire de ces renseignements que vous avez sur vous ? ». Le regardant bien en face, elle lui répondit : « les envoyer à mon mari ».

### Questions

1. Retracez la chronologie des événements traversés par Barbara Chatenay (de son arrestation à son retour en France).
2. Doc. 3. Quelles sont ses missions dans le réseau de résistance *Jade-Fitzroy* ?
3. Doc.4. Quels sont les différents modes de répression employés par les Allemands contre les résistants ?

## SUBIR LA RÉPRESSION : LES ARRESTATIONS ET LA DÉPORTATION DES ENSEIGNANTES DU COLLÈGE JOACHIM DU BELLAY

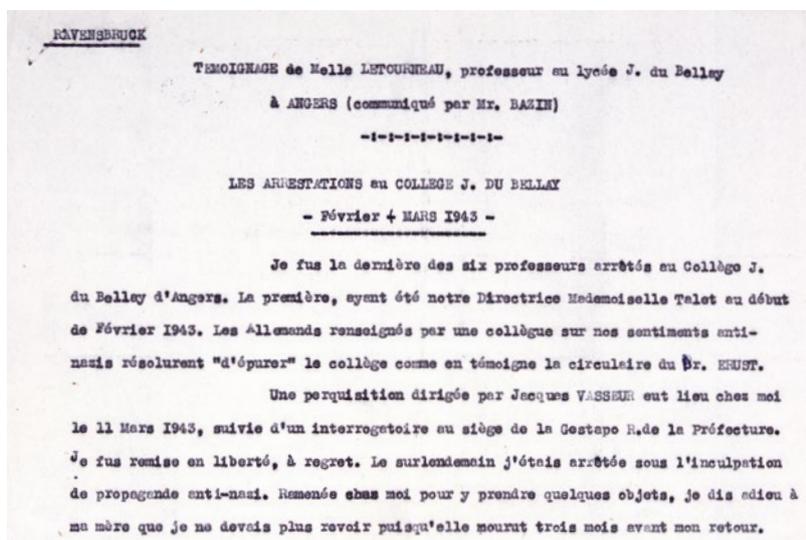


Dès juin 1940, les troupes allemandes réquisitionnent une partie du collège de jeunes filles Joachim du Bellay à Angers. Provoquant l'occupant tout proche, certaines élèves expriment à plusieurs reprises leur hostilité en dessinant des croix de Lorraine, en chantant la Marseillaise ; une élève va jusqu'à gifler un officier allemand ! Les enseignantes sont rapidement considérées comme complices de ces humeurs patriotiques et se retrouvent étroitement surveillées par les Allemands notamment depuis les mesures antisémites de 1942 qui atteignent certaines élèves du collège.

Le climat d'hostilité et de suspicion atteint son paroxysme en février 1943. La directrice et onze autres professeurs

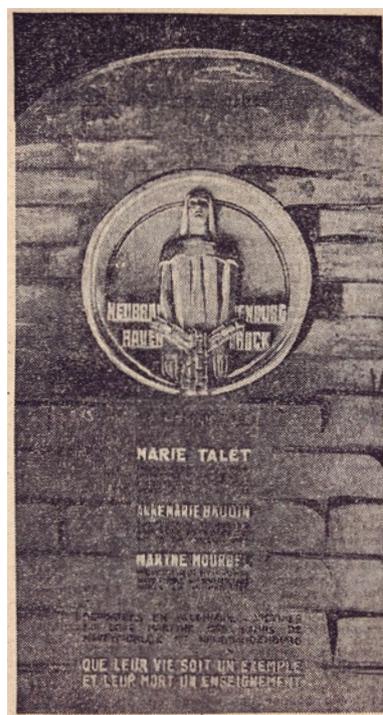
sont arrêtées et interrogées, après dénonciation auprès de la Gestapo. Elles furent inculpées d'« esprit antiallemand », de « gaullisme » ou encore de « recel d'or juif ». Six femmes sont condamnées à la déportation au camp de Ravensbrück en Allemagne. Trois n'en revinrent pas, dont Marie Talet, la directrice. Parmi les survivantes, Jeanne Letourneau, professeure de dessin, a tracé des images saisissantes des conditions de captivité des femmes à Ravensbrück où près de 8 000 Françaises furent détenues entre 1940 et 1945.

► **Document 5.** Dactylogramme de Jeanne Letourneau, rédigé en juillet 1945 (189 J 2).



Jacques Vasseur est un Français, collaborateur des services allemands de la Gestapo

► **Document 6.** Monument du lycée Joachim du Bellay.



### Questions

1. Doc. 5. Pour quelles raisons Jeanne Letourneau est-elle arrêtée ? À cause de qui ? Par qui ?
2. Doc. 6. Inspirez-vous de l'engagement des résistantes pour expliquer la phrase gravée au bas du monument.
3. Doc. 7. À l'aide de vos connaissances sur les camps de concentration et du dessin de Jeanne Letourneau, décrivez les conditions de détention, le traitement infligé et les activités des déportées dans le camp de femmes de Ravensbrück.

Marché d'esclaves

Mars 1945



Sauvée en main on trie les prisonnières en vue d'un  
transport pour aller travailler dans une usine  
Letourneau

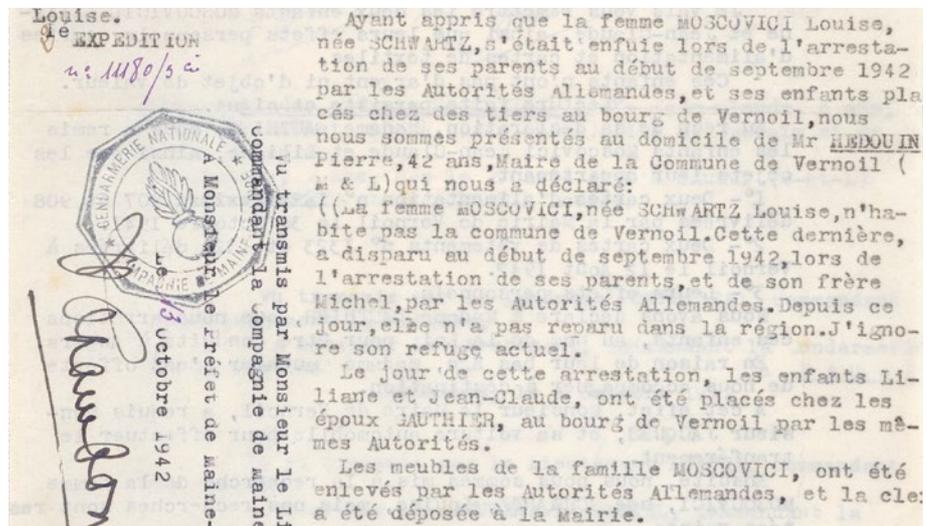
► Document 7. Marché d'esclaves, mars 1945. Dessin de Jeanne Letourneau (189 J 2).

## UNE RÉSISTANTE, JUSTE PARMIS LES NATIONS : ODETTE BLANCHET-BERGOFFEN (NÉE EN 1924)

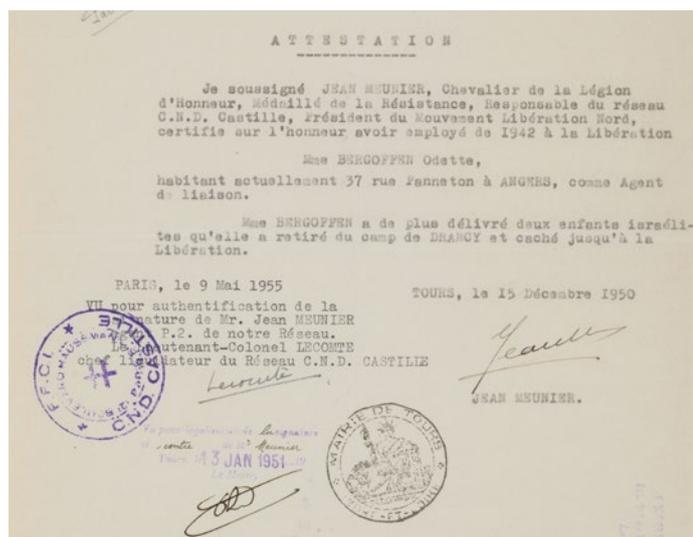


En 1942, Odette Blanchet vit à Tours. L'été, elle passe ses vacances en Anjou chez sa grand-mère à Vernoi-le-Fourrier où elle se lie d'amitié avec la famille Moscovici, juifs d'origine roumaine, installés dans le village depuis 1934. Ils ont deux jeunes enfants, Jean-Claude et Liliane. En raison des premières mesures antisémites, d'autres membres de la famille les rejoignent à Vernoi. Mais lors de la première rafle de juifs en juillet 1942, trois frères Moscovici sont arrêtés et déportés vers Auschwitz. Le 1<sup>er</sup> septembre, alors que les autorités allemandes viennent arrêter les autres adultes de la famille, Louise Moscovici parvient à s'enfuir avec l'aide d'Odette Blanchet ; elles tentent de gagner la zone libre en contactant en Touraine les résistants du réseau CND - Castille de Jean Meunier. Les deux enfants restés à Vernoi sont à leur tour arrêtés en octobre 1942 puis envoyés au camp de Drancy. Ils parviennent à en sortir et c'est Odette Blanchet qui les ramène en lieu sûr. Elle reste avec eux dans leur cachette avant de retrouver leur mère à Morannes où ils seront protégés jusqu'à la fin de la guerre. Odette poursuivra son action d'agent de liaison dans le réseau Libé-Nord sous le pseudo de Michèle. À la Libération, elle sera reconnue comme résistante et en 1994 recevra le titre Juste parmi les nations.

- **Document 8.**  
Procès-verbal  
d'arrestation des  
enfants Moscovici à  
Vernoi-le-Fourrier,  
9 octobre 1942.  
(7 W 1).



- **Document 9.**  
Attestation de résistante  
délivrée à Odette  
Blanchet par Jean  
Meunier, 1950.  
(1669 W 32).



### Question

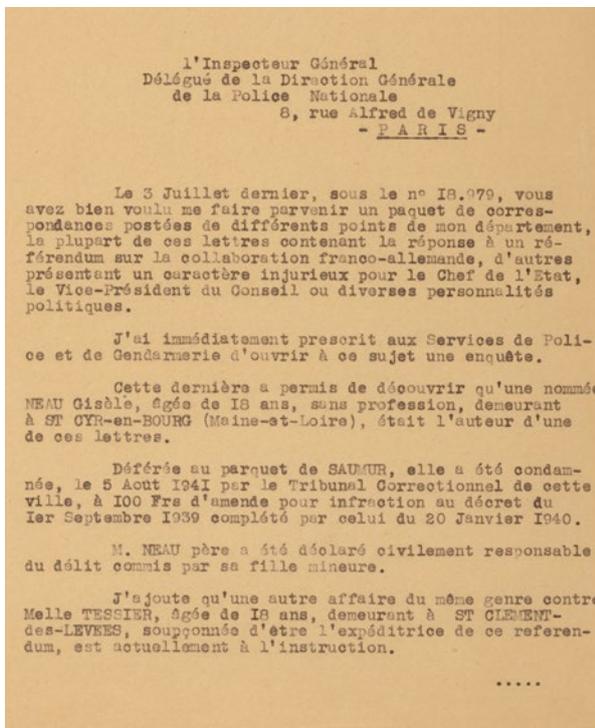
1. Doc. 8. Quelle autorité produit ce procès-verbal ? Que relate-t-il ?
2. Doc. 9. Pour quels actes de résistance, Odette Blanchet a-t-elle reçu cette attestation ?
3. Décrivez les deux tampons officiels de chaque document. De quels événements de la Seconde Guerre mondiale témoignent-ils ?

## UNE RÉSISTANCE AU QUOTIDIEN : LES ANONYMES

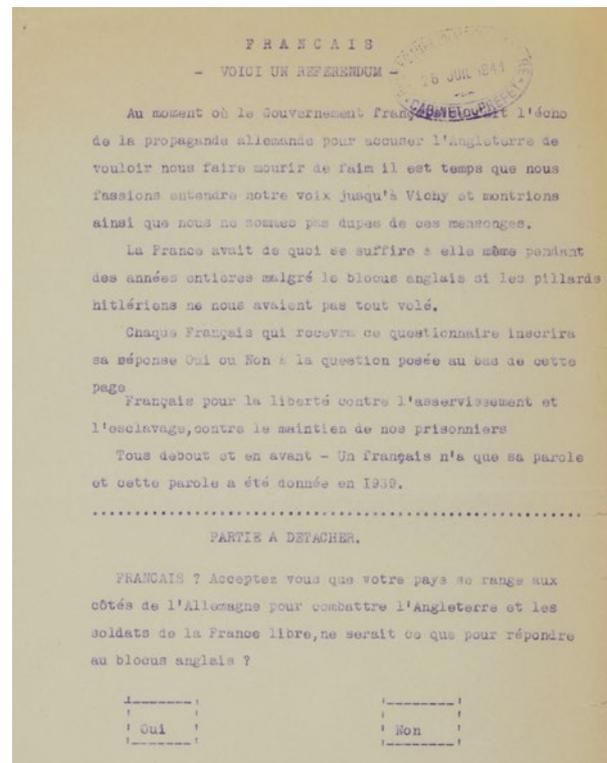
Résister, pendant les années de l'Occupation, ce n'est pas toujours s'engager dans un réseau organisé. C'est aussi parfois manifester, par des signes minimes et anonymes, sa détestation de l'occupant allemand ou son mépris pour le régime de l'État Français. Distribution de papillons, copie d'appel à ne pas collaborer, graffitis sur les murs où les affiches se multiplient ainsi, provoquant la colère de l'occupant.

Par leurs paroles ou leurs écrits, par leur activité politique, des femmes angevines ont ainsi participé à cette résistance discrète du quotidien, payant parfois lourdement le prix de leur engagement. Les autorités allemandes ne s'y trompent pas, réprimant sévèrement toute manifestation d'opposition avec l'aide active des services de police ou de gendarmerie et des autorités judiciaires.

► **Document 10.** Enquête de Gendarmerie relative à la diffusion d'un référendum contre la collaboration, juillet-août 1941 (12 W 52).



► **Document 11.** « Français, voici un référendum », tract, juillet 1941 (12 W 52).



### Questions

1. Doc. 10. Quelles sont les personnes accusées par le rapport de Gendarmerie ? De quoi les accuse-t-on ? À quoi sont-elles condamnées et par qui ?
2. Doc. 11. Qui est visé par ce tract diffusé par la Résistance ?

## ORGANISATIONS DE LA RÉSISTANCE

**Armée Secrète :** organisation de combat de réseaux gaullistes.

**CND - Castille :** réseau de renseignements rattaché à la France libre, créé par le Colonel Rémy.

**Cohors-Asturiques :** réseau issu de Libération-Nord rattaché à la France libre.

**Forces Françaises Libres :** forces armées rattachées au Général de Gaulle.

**Honneur et Patrie :** réseau de résistance angevin gaulliste fondé par Victor Chatenay.

**Intelligence service :** service de renseignement extérieur britannique.

**Jade-Fitzroy :** réseau fondé par Claude Lamirault spécialisé dans le renseignement militaire.

**Libération-nord :** réseau fondé en zone occupée par Christian Pineau.

**S.O.E :** Special Operations Executive, service secret britannique.

**Agent de liaison** : résistant chargé de transmettre clandestinement des informations, recruté généralement parmi les jeunes et les femmes.

**Juste parmi les nations** : titre décerné par l'État d'Israël depuis 1953 à ceux qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs.

**Gestapo** : police politique nazie.

**Milice** : force paramilitaire créée par le régime de Vichy pour participer à la répression contre la Résistance.

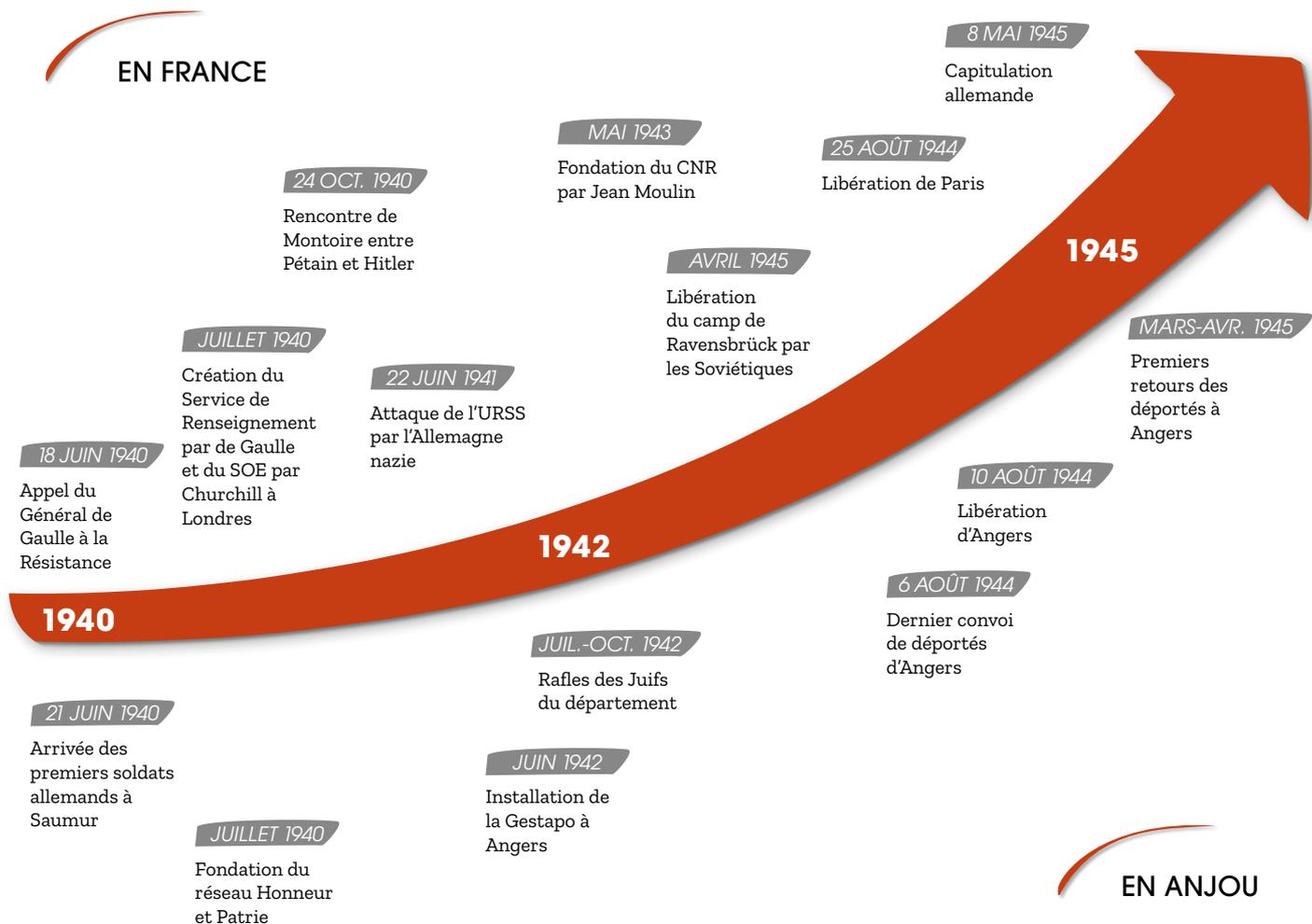
**Papillon** : petit tract.

**STO** : Service du Travail Obligatoire.

**V1** : missile de croisière allemand.

**Zone libre** : zone non occupée par les Allemands jusqu'en novembre 1942.

FRISE CHRONOLOGIQUE



Venez poursuivre la découverte de ce thème en travaillant directement sur les documents originaux aux Archives départementales...



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-ET-LOIRE



**Couverture** : Fiches de déportées politiques (1669 W)  
**Illustrations** : Page 2. Eugénie Poilane dit « Ninette » (1906-2002), (1669 W 57)  
 Page 3. Tampon Honneur et Patrie, circa 1945 (106 J 4)  
 Page 4. Odette Blanchet, née en 1924, (1669 W 32)  
 Page 5. Classe de jeunes filles avec leur professeure au collège Joachim du Bellay, 1940-41 (collection particulière)  
**Bibliographie** : Bergère Marc, Guillet Serge, Tellier Pascal (dir.), 1940-1945 - *Des Angevins en Résistance*, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2016.  
 Chatenay Victor, *Mon journal du Temps du Malheur*, Angers : Courrier de l'Ouest, 1967.  
 Letourneau Jeanne, *Clichés barbares, mes récits de Ravensbrück*, Archives départementales de Maine-et-Loire, 2005.

**Éditeur** : Département de Maine-et-Loire  
**Responsable de publication** : Archives départementales de Maine-et-Loire / Élisabeth Verry, directeur  
**Texte** : Christophe Barlier, professeur d'histoire-géographie, chargé de mission  
 Sylvain Lavergne, professeur d'histoire-géographie, chargé de mission  
**Photographie** : Éric Jabol  
**Coordination** : Sarah Boisanfray, responsable des actions éducatives  
**Mise en page** : Laure Guiselin  
**Impression** : ICI